



Union des socialistes et de l'UMP au Parlement européen pour décimer les stocks de poissons... et la pêche

Paris, le 14 septembre 2012

Le 12 septembre 2012, le Parlement européen s'est prononcé sur une motion concernant la réforme de la Politique Commune de la Pêche. Un des articles soumis au vote porte sur une question aussi cruciale que simple, en substance : la reconstruction des stocks de poissons doit-elle ou non constituer une priorité ?

Réponse des Parlementaires : NON. La reconstitution des stocks n'est pas prioritaire. On peut se contenter d'objectifs approximatifs, « proches du rendement maximal durable », bien que cet objectif soit le seul qui permettrait de sauver les stocks exploités¹ et les emplois qui en dépendent. Dans le jargon eurocratique, « proche » signifie inaction et porte ouverte à tous les excès.

L'examen des votes des parlementaires européens français laisse apparaître des alliances souterraines douteuses : sur 74 députés européens français, 36 ont voté contre la reconstruction des stocks de poissons.² Une analyse plus détaillée révèle que les élus UMP et socialistes ont voté contre l'adoption d'objectifs contraignants. Ils perpétuent, ce faisant, l'incurie de ces trente dernières années en matière de gestion des ressources marines. La Commission européenne a ainsi rappelé en juin dernier que seuls 22% des stocks de poissons en Europe n'étaient pas surexploités.³

Ce vote a provoqué l'indignation du député britannique Libéral-Démocrate Chris Davies. A voir sur http://www.youtube.com/watch?v=Kfr_0jCY_tc&feature=youtu.be.

Une telle cohésion du vote socialiste/UMP révèle les ambitions environnementales des socialistes, proches de zéro, et indique que nos élus siégeant à Bruxelles se croient à l'abri des regards de la société civile en s'autorisant à voter selon des critères contraires à l'alliance qu'ils forment au sein du gouvernement avec les Verts.

Cet épisode, passé inaperçu dans les médias, contredit radicalement les ambitions « d'excellence environnementale » annoncées par le Président François Hollande à la conférence environnementale qui se tient actuellement à Paris.

« *Ce vote fait apparaître l'existence d'un important hiatus entre les promesses et les actes* » commente Claire Nouvian, fondatrice de l'association BLOOM, qui rappelle que cela intervient moins de trois mois après que la France s'est engagée devant la communauté internationale à la conférence de Rio +20 « *à intensifier les efforts de façon urgente pour atteindre l'objectif de 2015 de maintien ou de restauration des stocks de poissons à des niveaux pouvant produire le Rendement Maximal Durable* ».

La Commission Pêche du Parlement européen doit se prononcer le 9 octobre prochain sur la réforme de la Politique Commune de la Pêche. « *Ce sera l'occasion de juger de la volonté de la France de passer des mots aux actes* », conclut Claire Nouvian.

Contact média :

Claire Nouvian :

clairenouvian@bloomassociation.org

¹ Voir la définition du RMD sur le site de l'Ifremer : <http://www.ifremer.fr/peche/Les-defis/Les-grands-defis/Rendement-maximal>

² <http://www.votewatch.eu/en/reform-of-the-common-fisheries-policy-motion-for-a-resolution-vote-resolution-as-a-whole.html#/%23%23vote-tabs-list-4##vote-tabs-list-1>

³ http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing_rules/tacs/info/com_2012_278_en.pdf



A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Nos actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.